



NOUVELLE REVUE

THÉOLOGIQUE

90 N° 9 1968

Profession de foi de SS Paul VI (30 juin
1968)

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

p. 982 - 988

<https://www.nrt.be/it/articoli/profession-de-foi-de-ss-paul-vi-30-juin-1968-1623>

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

La clôture de l'Année de la Foi

Le 30 juin dernier dans la soirée, une messe fut célébrée sur l'esplanade de Saint-Pierre en conclusion de l'Année de la Foi qu'avait promulguée le Souverain Pontife pour commémorer le XIX^e centenaire du martyr des saints Apôtres Pierre et Paul. Au cours de cette liturgie, S.S. Paul VI a prononcé au nom du Peuple de Dieu une solennelle profession de foi, remplissant ainsi le mandat confié par le Christ à Pierre et à ses successeurs de confirmer leurs frères dans la foi. Nous reproduisons ci-dessous ce texte important, invitant nos lecteurs à méditer ce « ferme témoignage rendu à la vérité divine confiée à l'Eglise pour qu'elle l'annonce à toutes les nations ».

Il est sans doute significatif que le Pape, à la fin de la messe, ait confié à douze prêtres, symbolisant leurs confrères du monde entier, un message qu'il voulait adresser à tous les prêtres, afin de les aider dans leur fidélité au Christ et à l'Eglise, parfois si difficile et laborieuse dans le monde d'aujourd'hui, auquel ils ont mission de transmettre l'intégrité de la foi catholique. C'est pourquoi nous le publions ici à la suite de profession de foi¹.

Profession de foi de S.S. Paul VI, prononcée le 30 juin 1968.

— (Texte français publié par la Typographie Vaticane et reproduit dans *La Doc. Cath.*, 1968, c. 1251-1258).

INTRODUCTION

Frères vénérés et chers fils,

Nous terminons par cette liturgie solennelle la célébration du 19^e centenaire du martyr des saints apôtres Pierre et Paul et nous donnons ainsi sa conclusion à l'« Année de la foi » : nous l'avions dédiée à la commémoration des saints apôtres pour témoigner de notre volonté inébranlable de fidélité au « dépôt de la foi » (cfr *1 Tm 6, 20*) qu'ils nous ont transmis et pour fortifier notre désir d'en vivre dans la conjoncture historique où se trouve l'Eglise pèlerinant au milieu du monde.

1. Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs que le Centre Diocésain de Documentation, 51 rue du Chambge, Tournai (Belgique) a publié une brochure qui réunit le texte de la profession de foi et du message aux prêtres. Cette initiative ne peut que favoriser une très large diffusion de ces documents importants. Nous le souhaitons vivement.

Nous sentons le devoir de remercier publiquement tous ceux qui ont répondu à notre invitation, en conférant à l'*Année de la foi* une magnifique plénitude, par l'approfondissement de l'adhésion personnelle à la parole de Dieu, par le renouvellement dans les diverses communautés de la profession de foi et par le témoignage d'une vie chrétienne. A nos frères dans l'épiscopat, tout spécialement, et à tous les fidèles de la sainte Eglise catholique, nous exprimons notre reconnaissance et nous donnons notre bénédiction.

Il nous semble également que nous devons remplir le mandat confié par le Christ à Pierre, dont nous sommes le successeur, le dernier par le mérite, à savoir de confirmer dans la foi nos frères (cfr *Lc 22, 32*). Avec la conscience, certes, de notre faiblesse humaine, mais avec toute la force qu'un tel mandat imprime à notre esprit, nous allons donc faire une profession de foi, prononcer un *Credo* qui, sans être une définition dogmatique proprement dite, reprend en substance, avec quelques développements réclamés par les conditions spirituelles de notre temps, le *Credo* de Nicée, le *Credo* de l'immortelle tradition de la sainte Eglise de Dieu.

En le faisant, nous sommes conscient de l'inquiétude qui agite certains milieux modernes par rapport à la foi. Ils n'échappent pas à l'influence d'un monde en profonde mutation, dans lequel tant de certitudes sont mises en contestation ou en discussion. Nous voyons même des catholiques se laisser prendre par une sorte de passion du changement et de la nouveauté. L'Eglise, certes, a toujours le devoir de poursuivre son effort pour approfondir et présenter d'une manière toujours mieux adaptée aux générations qui se suivent les insondables mystères de Dieu, riches pour tous de fruits de salut. Mais il faut en même temps prendre le plus grand soin, tout en accomplissant le devoir indispensable de recherche, de ne pas porter atteinte aux enseignements de la doctrine chrétienne. Car ce serait alors engendrer, comme on le voit malheureusement aujourd'hui, le trouble et la perplexité en beaucoup d'âmes fidèles.

Il importe, à ce propos, de rappeler qu'au-delà de l'observable scientifiquement vérifié, l'intelligence que Dieu nous a donnée atteint *ce qui est*, et non seulement l'expression subjective des structures et de l'évolution de la conscience ; et, d'autre part, que la tâche de l'interprétation, — de l'herméneutique, — est de chercher à comprendre et dégager, dans le respect de la parole prononcée, le sens dont un texte est porteur, et non pas de recréer en quelque sorte ce sens au gré d'hypothèses arbitraires.

Mais, par-dessus tout, nous mettons notre inébranlable confiance dans le Saint-Esprit, âme de l'Eglise, et dans la foi théologale sur laquelle repose la vie du Corps mystique. Nous savons que les âmes attendent la parole du Vicaire du Christ et nous répondons à cette attente par les instructions que nous donnons régulièrement. Mais aujourd'hui, l'occasion nous est donnée de prononcer une parole plus solennelle.

En ce jour choisi pour clore l'Année de la foi, en cette fête des bienheureux apôtres Pierre et Paul, nous avons voulu offrir au Dieu vivant l'hommage d'une profession de foi. Et comme jadis à Césarée de Philippe l'apôtre Pierre a pris la parole au nom des Douze pour confesser véritablement, au-delà des opinions humaines, le Christ Fils du Dieu vivant, ainsi aujourd'hui son humble successeur, pasteur de l'Eglise universelle, élève sa voix pour rendre, au nom de tout le peuple de Dieu, un ferme témoignage à la vérité divine confiée à l'Eglise pour qu'elle l'annonce à toutes les nations.

Nous avons voulu que notre profession de foi fût assez complète et explicite pour répondre d'une manière appropriée au besoin de lumière ressenti par tant d'âmes fidèles et par tous ceux dans le monde, qui, à quelque famille spirituelle qu'ils appartiennent, sont en quête de la vérité.

PROFESSION DE FOI

A la gloire du Dieu très saint et de notre Seigneur Jésus Christ, confiant en l'aide de la très sainte Vierge Marie et des bienheureux apôtres Pierre et Paul, pour l'utilité et l'édification de l'Eglise, au nom de tous les pasteurs et de tous les fidèles, nous prononçons maintenant cette profession de foi, dans la pleine communion spirituelle avec vous tous, chers frères et fils.

Le Dieu un et trine.

Nous croyons en un seul Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, créateur des choses visibles comme ce monde où s'écoule notre vie passagère, des choses invisibles comme les purs esprits qu'on nomme aussi les anges (cfr Dz.-SCH., 3002), et créateur en chaque homme de son âme spirituelle et immortelle.

Nous croyons que ce Dieu unique est absolument un dans son essence infiniment sainte comme dans toutes ses perfections, dans sa toute-puissance, dans sa science infinie, dans sa providence, dans sa volonté et dans son amour. Il est *Celui qui est*, comme il l'a révélé à Moïse (cfr *Ex. 3, 14*), et il est *Amour*, comme l'apôtre Jean nous l'enseigne (cfr *1 Jn 4, 8*) : en sorte que ces deux noms, Etre et Amour, expriment ineffablement la même divine réalité de Celui qui a voulu se faire connaître à nous, et qui, « habitant une lumière inaccessible » (cfr *1 Tm 6, 16*), est en lui-même au-dessus de tout nom, de toutes choses et de toute intelligence créée. Dieu seul peut nous en donner la connaissance juste et plénière en se révélant comme Père, Fils et Esprit Saint, dont nous sommes par grâce appelés à partager, ici-bas dans l'obscurité de la foi et au-delà de la mort dans la lumière éternelle, l'éternelle vie. Les liens mutuels constituant éternellement les trois personnes, qui sont chacune le seul et même être divin, sont la bienheureuse vie intime du Dieu trois fois saint, infiniment au-delà de tout ce que nous pouvons concevoir à la mesure humaine (cfr Dz.-SCH., 804). Nous rendons grâce cependant à la bonté divine du fait que de très nombreux croyants puissent attester avec nous devant les hommes l'unité de Dieu, bien qu'ils ne connaissent pas le mystère de la Très Sainte Trinité.

Nous croyons donc au Père qui engendre éternellement le Fils, au Fils, Verbe de Dieu, qui est éternellement engendré, au Saint-Esprit, personne créée qui procède du Père et du Fils comme leur éternel amour. Ainsi en les trois personnes divines, *coeternae sibi et coequales* (cfr Dz.-SCH., 75), surabondent et se consomment, dans la surexcellence et la gloire propres à l'être incréé, la vie et la béatitude de Dieu parfaitement un, et toujours « doit être vénérée l'unité dans la trinité et la trinité dans l'unité » (cfr Dz.-SCH., 75).

Jésus-Christ

Nous croyons en notre Seigneur Jésus-Christ, qui est le Fils de Dieu. Il est le Verbe éternel, né du Père avant tous les siècles et consubstantiel au Père, *homoousios to Patri* (cfr Dz.-SCH., 150), et par lui tout a été fait. Il s'est incarné par l'œuvre du Saint-Esprit dans le sein de la Vierge Marie et s'est fait homme : égal donc au Père selon la divinité, et inférieur au Père selon l'humanité (cfr Dz.-SCH., 76) et un lui-même non par quelque impossible confusion des natures mais par l'unité de la personne (cfr *Ibid.*).

Il a habité parmi nous, plein de grâce et de vérité. Il a annoncé et instauré le Royaume de Dieu et nous a fait en lui connaître le Père. Il nous a donné son commandement nouveau de nous aimer les uns les autres comme il nous a aimés. Il nous a enseigné la voie des béatitudes de l'Evangile : pauvreté en esprit, douceur, douleur supportée dans la patience, soif de la justice, miséri-

corde, pureté du cœur, volonté de paix, persécution endurée pour la justice. Il a souffert sous Ponce Pilate, Agneau de Dieu portant sur lui les péchés du monde, et il est mort pour nous sur la croix, nous sauvant par son sang rédempteur. Il a été enseveli et, de son propre pouvoir, il est ressuscité le troisième jour, nous élevant par sa résurrection à ce partage de la vie divine qu'est la vie de la grâce. Il est monté au ciel et il viendra de nouveau, en gloire cette fois, pour juger les vivants et les morts : chacun selon ses mérites, ceux qui ont répondu à l'amour et à la pitié de Dieu allant à la vie éternelle, ceux qui les ont refusés jusqu'au bout allant au feu qui ne s'éteint pas.

Et son règne n'aura pas de fin.

L'Esprit Saint

Nous croyons en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, qui est adoré et glorifié avec le Père et le Fils. Il nous a parlé par les prophètes, il nous a été envoyé par le Christ après sa résurrection et son ascension auprès du Père ; il illumine, vivifie, protège et conduit l'Eglise ; il en purifie les membres s'ils ne se dérobent pas à la grâce. Son action, qui pénètre au plus intime de l'âme, rend l'homme capable de répondre à l'appel de Jésus : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait » (Mt 5, 48).

La Vierge Marie

Nous croyons que Marie est la Mère demeurée toujours vierge du Verbe incarné, notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ (cfr Dz.-SCH., 251-252), et qu'en raison de cette élection singulière elle a été, en considération des mérites de son Fils, rachetée d'une manière plus éminente (cfr L.G., 53), préservée de toute souillure du péché originel (cfr Dz.-SCH., 2803) et comblée du don de la grâce plus que toutes les autres créatures (cfr L.G., 53).

Associée par un lien étroit et indissoluble aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption (cfr L.G., 53, 58, 61), la Très Sainte Vierge, l'Immaculée, a été, au terme de sa vie terrestre, élevée en corps et en âme à la gloire céleste (cfr Dz.-SCH., 3903) et configurée à son Fils ressuscité en anticipation du sort futur de tous les justes ; et nous croyons que la Très Sainte Mère de Dieu, nouvelle Eve, mère de l'Eglise¹, continue au ciel son rôle maternel à l'égard des membres du Christ, en coopérant à la naissance et au développement de la vie divine dans les âmes des rachetés².

Le péché originel

Nous croyons qu'en Adam tous ont péché, ce qui signifie que la faute originelle commise par lui a fait tomber la nature humaine, commune à tous les hommes, dans un état où elle porte les conséquences de cette faute et qui n'est pas celui où elle se trouvait d'abord dans nos premiers parents, constitués dans la sainteté et la justice, et où l'homme ne connaissait ni le mal ni la mort. C'est la nature humaine ainsi tombée, dépouillée de la grâce qui la revêtait, blessée dans ses propres forces naturelles et soumise à l'empire de la mort, qui est transmise à tous les hommes et c'est en ce sens que chaque homme naît dans le péché.

1. Cfr L.G., 53, 56, 61, 63 ; cfr PAUL VI, *Alloc. pour la clôture de la III^e Session du Concile Vat. II, A.A.S.*, 1964, p. 1016 ; cfr *Exh. Apost. Signum Magnum, Introd.*

2. Cfr L.G., 62 ; cfr PAUL VI, *Exh. Apost. Signum Magnum*, p. 1, n. 1.

Nous tenons donc, avec le Concile de Trente, que le péché originel est transmis avec la nature humaine, « non par imitation, mais par propagation », et qu'il est ainsi « propre à chacun » (cfr Dz.-SCH., 1513).

La Croix

Nous croyons que notre Seigneur Jésus-Christ, par le sacrifice de la croix, nous a rachetés du péché originel et de tous les péchés personnels commis par chacun de nous, en sorte que, selon la parole de l'Apôtre, « là où le péché avait abondé, la grâce a surabondé » (cfr *Rm* 5, 20).

Le Baptême

Nous croyons à un seul baptême institué par notre Seigneur Jésus-Christ pour la rémission des péchés. Le baptême doit être administré même aux petits enfants qui n'ont pu encore se rendre coupables d'aucun péché personnel, afin que, nés privés de la grâce surnaturelle, ils renaissent « de l'eau et de l'Esprit Saint » à la vie divine dans le Christ Jésus (cfr Dz.-SCH., 1514).

L'Eglise

Nous croyons à l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique, édiflée par Jésus-Christ sur cette pierre qui est Pierre. Elle est le Corps mystique du Christ, à la fois société visible instituée avec des organes hiérarchiques et communauté spirituelle, l'Eglise terrestre ; elle est le peuple de Dieu pérégrinant ici-bas et l'Eglise comblée des biens célestes ; elle est le germe et les prémices du Royaume de Dieu, par lequel se continuent, au long de l'histoire humaine, l'œuvre et les douleurs de la Rédemption et qui aspire à son accomplissement parfait au-delà du temps dans la gloire (cfr *L.G.*, 8 et 5). Au cours du temps, le Seigneur Jésus forme son Eglise par les sacrements qui émanent de sa plénitude (cfr *L.G.*, 7, 11). C'est par eux qu'elle rend ses membres participants au mystère de la mort et de la résurrection du Christ, dans la grâce du Saint-Esprit qui lui donne vie et action (cfr *Sac. Conc.*, 5, 6 ; cfr *L.G.*, 7, 12, 50). Elle est donc sainte, tout en comprenant en son sein des pécheurs, parce qu'elle n'a elle-même d'autre vie que celle de la grâce : c'est en vivant de sa vie que ses membres se sanctifient ; c'est en se soustrayant à sa vie qu'ils tombent dans les péchés et les désordres qui empêchent le rayonnement de sa sainteté. C'est pourquoi elle souffre et fait pénitence pour ces fautes, dont elle a le pouvoir de guérir ses enfants par le sang du Christ et le don de l'Esprit Saint.

Héritière des divines promesses et fille d'Abraham selon l'Esprit, par cet Israël dont elle garde avec amour les Ecritures et dont elle vénère les patriarches et les prophètes ; fondée sur les apôtres et transmettant de siècle en siècle leur parole toujours vivante et leurs pouvoirs de pasteurs dans le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui ; perpétuellement assistée par le Saint-Esprit, elle a charge de garder, enseigner, expliquer et répandre la vérité que Dieu a révélée d'une manière encore voilée par les prophètes et pleinement par le Seigneur Jésus. Nous croyons tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou transmise, et que l'Eglise propose à croire comme divinement révélé, soit par un jugement solennel, soit par le magistère ordinaire et universel (cfr Dz.-SCH., 3011). Nous croyons à l'infailibilité dont jouit le successeur de Pierre quand il enseigne *ex cathedra* comme pasteur et docteur de tous les fidèles (cfr Dz.-SCH., 3074), et dont est assuré aussi le corps des évêques lorsqu'il exerce avec lui le magistère suprême (cfr *L.G.*, 25).

L'unité de l'Eglise

Nous croyons que l'Eglise fondée par Jésus-Christ et pour laquelle il a prié est indéfectiblement une dans la foi, le culte et le lien de la communion hiérarchique. Au sein de cette Eglise la riche variété des rites liturgiques et la légitime diversité des patrimoines théologiques et spirituels et des disciplines particulières, loin de nuire à son unité, la manifestent davantage (cfr *L.G.*, 23 ; cfr *Or. Eccl.*, 2, 3, 5, 6).

Reconnaissant aussi l'existence, en dehors de l'organisme de l'Eglise du Christ, de nombreux éléments de vérité et de sanctification qui lui appartiennent en propre et tendent à l'unité catholique (cfr *L.G.*, 8), et croyant à l'action du Saint-Esprit qui suscite au cœur des disciples du Christ l'amour de cette unité (cfr *L.G.*, 15), nous avons l'espérance que les chrétiens qui ne sont pas encore dans la pleine communion de l'unique Eglise se réuniront un jour en un seul troupeau avec un seul pasteur.

La possibilité de salut en dehors de l'Eglise

Nous croyons que l'Eglise est nécessaire au salut, car le Christ qui est seul médiateur et voie de salut se rend présent pour nous dans son Corps qui est l'Eglise (cfr *L.G.*, 14). Mais le dessein divin du salut embrasse tous les hommes ; et ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Evangile du Christ et son Eglise mais cherchent Dieu sincèrement et, sous l'influence de la grâce, s'efforcent d'accomplir sa volonté reconnue par les injonctions de leur conscience, ceux-là, en un nombre que Dieu seul connaît, peuvent obtenir le salut (cfr *L.G.*, 16).

L'Eucharistie

Nous croyons que la messe célébrée par le prêtre représentant la personne du Christ en vertu du pouvoir reçu par le sacrement de l'Ordre, et offerte par lui au nom du Christ et des membres de son Corps mystique, est le sacrifice du calvaire rendu sacramentellement présent sur nos autels. Nous croyons que, comme le pain et le vin consacrés par le Seigneur à la Sainte Cène ont été changés en son corps et en son sang qui allaient être offerts pour nous sur la croix, de même le pain et le vin consacrés par le prêtre sont changés au corps et au sang du Christ glorieux siégeant au ciel, et nous croyons que la mystérieuse présence du Seigneur, sous ce qui continue d'apparaître à nos sens de la même façon qu'auparavant, est une présence vraie, réelle et substantielle (cfr *Dz.-Sch.*, 1651).

Le Christ ne peut être ainsi présent en ce sacrement autrement que par le changement en son corps de la réalité elle-même du pain et par le changement en son sang de la réalité elle-même du vin, seules demeurant inchangées les propriétés du pain et du vin que nos sens perçoivent. Ce changement mystérieux, l'Eglise l'appelle d'une manière très appropriée *transsubstantiation*. Toute explication théologique, cherchant quelque intelligence de ce mystère, doit, pour être en accord avec la foi catholique, maintenir que, dans la réalité elle-même, indépendante de notre esprit, le pain et le vin ont cessé d'exister après la consécration, en sorte que c'est le corps et le sang adorables du Seigneur Jésus qui dès lors sont réellement devant nous sous les espèces sacramentelles du pain et du vin (cfr *Dz.-Sch.*, 1642, 1651-1654 ; PAUL VI, Enc. *Mysterium Fidei*), comme le Seigneur l'a voulu, pour se donner à nous en nourriture et pour nous associer à l'unité de son Corps mystique (cfr *S. Th.*, III, 73, 3).

L'unique et indivisible existence du Seigneur glorieux au ciel n'est pas multipliée, elle est rendue présente par le sacrement dans les multiples lieux de la terre où la messe est célébrée : tel est ce *Mystère de la foi et des richesses*

eucharistiques auquel il nous faut adhérer sans restriction aucune. Et elle demeure présente, après le sacrifice, dans le Saint Sacrement, qui est, au tabernacle, le cœur vivant de chacune de nos églises. Et c'est pour nous un devoir très doux d'honorer et d'adorer dans la sainte hostie, que nos yeux voient, le Verbe incarné qu'ils ne peuvent pas voir et qui, sans quitter le ciel, s'est rendu présent devant nous.

Royaume de Dieu et cité terrestre

Nous confessons que le Royaume de Dieu commencé ici-bas en l'Eglise du Christ n'est pas de ce monde, dont la figure passe, et que sa croissance propre ne peut se confondre avec le progrès de la civilisation, de la science ou de la technique humaines, mais qu'elle consiste à connaître toujours plus profondément les insondables richesses du Christ, à espérer toujours plus fortement les biens éternels, à répondre toujours plus ardemment à l'amour de Dieu, à dispenser toujours plus largement la grâce et la sainteté parmi les hommes. Mais c'est ce même amour qui porte l'Eglise à se soucier constamment du vrai bien temporel des hommes. Ne cessant de rappeler à ses enfants qu'ils n'ont pas ici-bas de demeure permanente, elle les presse aussi de contribuer, chacun selon sa vocation et ses moyens, au bien de leur cité terrestre, de promouvoir la justice, la paix et la fraternité entre les hommes, de prodiguer leur aide à leurs frères, surtout aux plus pauvres et aux plus malheureux. L'intense sollicitude de l'Eglise, épouse du Christ, pour les nécessités des hommes, leurs joies et leurs espoirs, leurs peines et leurs efforts, n'est donc rien d'autre que son grand désir de leur être présente pour les illuminer de la lumière du Christ et les rassembler tous en lui, leur unique Sauveur. Elle ne peut signifier jamais que l'Eglise se conforme elle-même aux choses de ce monde, ni que diminue l'ardeur de l'attente de son Seigneur et du Royaume éternel.

La vie éternelle, la communion des saints et la résurrection des morts

Nous croyons à la vie éternelle. Nous croyons que les âmes de tous ceux qui meurent dans la grâce du Christ, soit qu'elles aient encore à être purifiées au purgatoire, soit que dès l'instant où elles quittent leurs corps Jésus les prenne au paradis comme il a fait pour le bon larron, sont le peuple de Dieu dans l'au-delà de la mort, laquelle sera définitivement vaincue le jour de la résurrection où ces âmes seront réunies à leurs corps.

Nous croyons que la multitude de celles qui sont rassemblées autour de Jésus et de Marie au paradis forme l'Eglise du ciel, où dans l'éternelle béatitude elles voient Dieu tel qu'il est (cfr 1 Jn 3, 2 ; Dz-Sch., 1000) et où elles sont aussi, à des degrés divers, associées avec les saints anges au gouvernement divin exercé par le Christ en gloire, en intercédant pour nous et aidant notre faiblesse par leur sollicitude fraternelle (cfr L.G., 49).

Nous croyons à la communion de tous les fidèles du Christ, de ceux qui sont pèlerins sur la terre, des défunts qui achèvent leur purification, des bienheureux du ciel, tous ensemble formant une seule Eglise, et nous croyons que dans cette communion l'amour miséricordieux de Dieu et de ses saints est toujours à l'écoute de nos prières, comme Jésus nous l'a dit : « Demandez et vous recevrez » (cfr Lc 10, 9-10 ; Jn 16, 24). Aussi est-ce avec foi et dans l'espérance que nous attendons la résurrection des morts et la vie du monde à venir.

Béni soit le Dieu trois fois saint. *Amen.*

De la basilique vaticane, le 30 juin 1968.

PAULUS PP. VI.

Message de S.S. Paul VI aux prêtres, en date du 30 juin 1968.

— (Texte français publié par la Typographie Vaticane et reproduit par *La Doc. Cath.*, 1968, c. 1259-1264).

A vous, prêtres de la sainte Eglise catholique, à vous fils chers entre tous, dont l'ordination a fait nos frères et nos collaborateurs dans le ministère du salut comme vous l'êtes de vos pasteurs respectifs, à vous, nous voulons adresser directement une parole aujourd'hui, au moment où se conclut l'*Année de la foi*, commémorative du dix-neuvième centenaire du martyre des deux apôtres Pierre et Paul. Une parole brève et simple, mais qui soit bien pour vous.

Il y a longtemps que nous l'avons dans le cœur. Comme votre confrère, depuis toujours, c'est-à-dire depuis le jour où nous aussi eûmes en partage le mystérieux destin d'être ordonné prêtre et de ressentir la nouvelle et profonde solidarité qui nous liait à tous nos collègues : étant tous choisis pour personnifier le Christ dans notre don à la volonté du Père, à la sanctification, à la conduite et au service des fidèles, à l'entreprise du salut du monde. Jamais ne nous a manqué vis-à-vis de vous, prêtres, l'union de révérence, de sympathie et de fraternité. Puis quand la sainte Eglise nous appela à l'exercice de fonctions pastorales, d'abord comme évêque, puis comme pape, la pensée du clergé devint en nous une instance intérieure continuelle, pleine d'estime, de sollicitude, de charité. Nous avons souvent regretté de ne pas vous avoir suffisamment parlé, de ne pas vous avoir témoigné plus fréquemment, et par de meilleurs signes, le sentiment que l'Esprit du Seigneur mettait et met toujours dans notre cœur pour vous ; un sentiment qui monte du cœur et entraîne avec lui toutes les autres pensées et les autres sentiments que notre ministère fait jaillir dans notre conscience : sur toute chose, avec toute chose, dans l'ordre de la charité, c'est vous, prêtres, avec vos évêques nos frères, qui occupez la première place.

Et c'est pourquoi aujourd'hui nous vous parlons. Ce n'est pas une encyclique que nous vous adressons, ce n'est pas une instruction, ce n'est pas un acte porteur de dispositions canoniques, c'est une simple effusion du cœur. « Nous vous parlons en toute liberté... Notre cœur s'est grand ouvert » (2 Co, 6, 11). Cette commémoration centenaire des apôtres qui, par le message évangélique et par leur propre sang, ont posé les bases de l'Eglise romaine nous oblige à vous ouvrir un instant notre âme.

Nous connaissons votre fidélité au Christ et à l'Eglise

Avec une grande admiration, avec une grande affection. Nous connaissons votre fidélité au Christ, à l'Eglise. Nous connaissons votre engagement, votre peine. Nous connaissons votre dévouement dans le ministère, votre sollicitude dans l'apostolat. Nous connaissons aussi le respect et la gratitude que suscitent, chez tant de fidèles, votre désintéressement évangélique, votre charité apostolique. Les trésors de votre vie spirituelle, de votre conversation avec Dieu et de votre sacrifice avec le Christ, votre élan vers la contemplation, au cœur même de l'action, tout cela aussi nous est connu. Nous sommes tenté de répéter, à propos de chacun de vous, les paroles du Seigneur dans l'*Apocalypse* : « Je connais tes œuvres, et ton travail, et ta patience » (2, 2). Que d'émotion, que de joie nous procure ce spectacle ! Que de reconnaissance ! Nous vous remercions et nous vous bénissons, au nom du Christ, pour ce que vous êtes, pour ce que vous faites dans l'Eglise du Christ. Vous en êtes, avec vos évêques, les meilleurs ouvriers, vous en êtes les colonnes, les maîtres et les amis, les dispen-

sateurs directs des mystères de Dieu (cfr 1 Co 4, 1 ; 2 Co 6, 4). Nous voulions vous manifester cette plénitude de notre cœur, afin que chacun de vous se sache et se sente apprécié et aimé, et pour que chacun de vous jouisse d'être en communion avec nous dans le grand dessein et dans le dur effort de l'apostolat.

L'inquiétude et l'incertitude de certains prêtres

Ce n'est pas là une vision myope et irénique. A côté de tant de prêtres qui trouvent dans leur ministère la sérénité et la joie, et dont la voix ne se fait pas entendre aussi bruyamment que d'autres voix, nous savons qu'il existe plus d'une situation douloureuse. Il y a, chez certains membres du clergé, une inquiétude, une incertitude sur leur condition ecclésiastique. Ils pensent avoir été laissés à l'écart de l'évolution sociale moderne.

Certes, les prêtres ne sont pas à l'abri des répercussions de la crise de transformation qui secoue aujourd'hui le monde. Comme tous leurs frères dans la foi, ils connaissent aussi des heures d'obscurité dans leur cheminement vers Dieu. De plus, ils souffrent de la manière souvent partielle dont certains faits de la vie sacerdotale sont interprétés et injustement généralisés. Nous demandons donc aux prêtres de se souvenir que la situation de chaque chrétien, et en particulier celle du prêtre, sera toujours une situation paradoxale et incompréhensible aux yeux de qui n'a pas la foi. C'est donc à un approfondissement de sa propre foi que la situation actuelle doit inviter le prêtre, à une conscience toujours plus claire de ce qu'il est, des pouvoirs dont il est revêtu, de la mission dont il est chargé. Chers fils et frères, nous demandons au Seigneur de nous rendre capable et digne de vous offrir quelque lumière, quelque réconfort.

A tous les prêtres, nous disons : ne doutez jamais de la nature de votre sacerdoce ministériel. Ce n'est pas un office ou un service quelconque à exercer pour la communauté ecclésiale. C'est un service qui participe de façon toute particulière, par le moyen du sacrement de l'ordre, avec un caractère indélébile, à la puissance du sacerdoce du Christ (*Lumen gentium*, 10 et 28).

La dimension sacrée du sacerdoce

Nous pouvons donc mettre en évidence quelques dimensions propres au sacerdoce catholique. Et d'abord la dimension sacrée. Le prêtre est l'homme de Dieu, il est le ministre du Seigneur ; il peut accomplir des actes qui dépassent l'efficacité naturelle, parce qu'il agit *in persona Christi* ; il passe à travers lui une force supérieure, dont lui, humble et glorieux, devient en certains moments l'efficace instrument ; il est le véhicule de l'Esprit Saint. Un rapport unique, une délégation, une confiance divine passent entre lui et le monde divin.

Sa dimension apostolique

Toutefois, ce don, le prêtre ne le reçoit pas pour lui, mais pour les autres : la dimension sacrée est tout entière ordonnée à la dimension apostolique, c'est-à-dire à la mission et au ministère sacerdotal.

Nous le savons bien, le prêtre est un homme qui ne vit pas pour soi, mais pour les autres. Il est l'homme de la communauté. Et c'est l'aspect de la vie sacerdotale qui est le mieux compris de nos jours. Il y en a qui trouvent là une réponse aux questions agressives sur la survivance du sacerdoce dans le monde moderne, qui vont jusqu'à demander si le prêtre a encore une raison d'être. Le service qu'il rend à la société, à la société ecclésiale en particulier, justifie amplement l'existence du sacerdoce. Le monde en a besoin. L'Eglise en a besoin. En disant cela, toute la série des besoins humains défile devant notre esprit. **Quelle est la catégorie de personnes qui n'a pas besoin de la prédication chré-**

tienne, de la foi, de la grâce ? Quel est l'homme qui n'a pas besoin de trouver quelqu'un qui se dévoue à lui avec désintéressement et amour ? Et jusqu'où ne s'étendent pas les limites de la charité pastorale ? N'est-ce pas là où le désir de cette charité se manifeste le moins que son besoin est le plus grand ? Oui : les missions, la jeunesse, l'école, les malades, et de nos jours avec une urgence plus pressante le monde ouvrier constituent un appel continué au cœur du prêtre. Et nous douterions encore de trouver une place, un rôle, une mission dans la vie moderne ? Il faudrait plutôt dire : comment faire pour répondre à tous ceux qui ont besoin de nous ? Comment correspondre par notre sacrifice personnel à l'augmentation de nos devoirs pastoraux et apostoliques ? Peut-être jamais comme à présent l'Eglise n'a eu conscience d'être moyen indispensable de salut, jamais dans le passé le dynamisme de sa *dispensatio* ne fut aussi grand qu'à l'heure actuelle. Et nous irions rêver un monde sans l'Eglise et une Eglise sans ministres préparés, spécialisés et consacrés ! Le prêtre est en soi le signe de l'amour du Christ pour l'humanité, le témoin de l'engagement total par lequel l'Eglise cherche à réaliser cet amour, qui va jusqu'à la croix.

Sa dimension mystique et ascétique

De la conscience vive de sa vocation, de sa consécration comme instrument du Christ au service des hommes, naît dans le prêtre la conscience d'une autre dimension, la dimension mystique et ascétique, qui qualifie sa personne. Si tout chrétien est temple de l'Esprit Saint, quelle sera la conversation intérieure de l'âme sacerdotale avec la Présence qui habite en lui, qui le transfigure, le tourmente et l'enivre ? Elles s'adressent à nous, prêtres, ces paroles de l'Apôtre : « ... Ce trésor, nous le portons en des vases d'argile, pour qu'on voie bien que cette extraordinaire puissance appartient à Dieu et ne vient pas de nous » (2 Co 4, 7). Fils et frères prêtres, comment s'affirme en nous, comment s'alimente en nous cette conscience ? De quelle manière brûle en nous la lampe de la contemplation ? Comment nous laissons-nous attirer par ce point central de notre personnalité et détourner, pour quelque instant de pause, pour une conversation intérieure, des obligations qui nous sollicitent de l'extérieur ? Avons-nous conservé le goût de l'oraison personnelle, de la méditation, du bréviaire ? Comment pouvons-nous espérer donner à nos activités leur rendement *maximum*, si nous ne savons pas puiser à la source intérieure du colloque avec Dieu les meilleures énergies que Dieu seul peut donner ? Où trouver la raison première et la force suffisante du célibat ecclésiastique, sinon dans l'exigence et dans la plénitude de la charité répandue dans nos cœurs consacrés à l'unique amour et au service total de Dieu et de son dessein de salut ?

Sa dimension ecclésiale

Mais les structures, disent quelques-uns, ne sont plus telles de nos jours qu'elles permettent la réalisation effective de ce dévouement fécond et exaltant. C'est là que nous trouvons la quatrième dimension du sacerdoce : la dimension ecclésiale. Le prêtre n'est pas un solitaire ; il est membre d'un corps organisé, l'Eglise universelle, le diocèse, et dans le cas typique, — nous dirions suréminent, — membre de sa paroisse. C'est toute l'Eglise qui doit s'adapter aux besoins nouveaux du monde. Et l'Eglise, après avoir achevé le Concile, est tout engagée dans ce renouveau spirituel et organique. Aidons-la par notre collaboration, par notre adhésion, par notre patience.

Frères et fils très chers, ayez confiance dans l'Eglise. Aimez-la beaucoup. Elle est l'objet immédiat de l'amour du Christ : *Dilexit Ecclesiam* (Ep 5, 25). **Aimez-la aussi dans ses limites et dans ses défauts. Non pas à cause de ses**

limites et défauts, — et peut-être même de ses fautes, — mais parce que c'est seulement en l'aimant que nous pourrons la guérir et faire resplendir sa beauté d'épouse du Christ. C'est l'Eglise qui sauvera le monde, l'Eglise qui est la même aujourd'hui, et hier, et demain, et qui trouve toujours, guidée par l'Esprit et aidée par tous ses enfants, la force de se renouveler, de rajeunir, de donner une réponse nouvelle aux besoins toujours nouveaux.

*
* *

Nous pensons à tant de prêtres tendus dans un effort méthodique d'enrichissement spirituel dans l'étude de la parole de Dieu, dans l'application juste et fidèle de la réforme liturgique, dans l'accroissement du service pastoral envers les humbles et les affamés de justice sociale, dans l'éducation du peuple à la paix et à la liberté, dans le rapprochement œcuménique des frères chrétiens séparés de nous, dans l'humble accomplissement quotidien des devoirs qui leur sont assignés, et, par-dessus tout, dans l'amour rayonnant de notre Seigneur Jésus, de Notre-Dame, de l'Eglise, de tous les hommes. Et nous en sommes nous-mêmes consolé et édifié.

Tandis que ces sentiments remplissent notre cœur, très chers prêtres, que vous soyez proches ou lointains, en cette célébration des saints apôtres et martyrs Pierre et Paul, nous vous saluons et nous vous bénissons tous.

De la basilique vaticane, le 30 juin 1968.

PAULUS PP. VI.